



Stage : Participation à la révision du Document d'Objectifs du Site Natura 2000 de la Vallée de la Bresle

ORGANISME PROPOSANT LE STAGE

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bresle
14, rue Jeanne Leclerc
76390 AUMALE
02.35.17.41.55

Contact : H. Decodts, Chef de projet Zone Humide/Natura 2000, decodts@sma-bresle.fr;
02.35.17.41.55

Contexte du stage

Le site Natura 2000 FR2200363 « Vallée de la Bresle » fait partie intégrante du bassin versant du fleuve côtier de la Bresle. Il représente une surface d'environ 1011 ha partagés sur 2 régions, 3 départements et 43 communes.

La Bresle a la particularité d'être un maillon clé du réseau fluvial piscicole du nord-ouest de la France. Ses populations de saumon atlantique en font sa spécificité. Le lit majeur est propice aux habitats relictuels de bocages prairiaux ou de systèmes hydromorphes paratourbeux. Ses vallées crayeuses en basse Bresle sont favorables aux habitats de pelouses, aux ourlets et bois calcicoles. Quant à la haute Bresle, elle présente un milieu de pelouses crayeuses riches en orchidées et junipéraies.

Les espèces qui ont permis la désignation du site Natura 2000 sont le saumon atlantique, la lamproie fluviatile, la lamproie marine, le chabot, l'agrion de mercure, le damier de la succise, le grand murin, le grand rhinolophe, le murin à oreilles échancrées, le vespertilion de Bechstein et l'écrevisse à pattes blanches.

Le Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bresle (SMAB) est une structure créée en décembre 2019 par un regroupement de 5 communautés de communes qui lui ont transféré la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Le SMAB succède à l'Institution de la Bresle qui était une structure interdépartementale créée en 1995 à l'initiative des départements de la Somme et de la Seine-Maritime.

Sujet de stage

Le Document d'objectifs (Docob) datant de 2009, il est nécessaire de le mettre à jour. Des bilans annuels de l'animation ont été réalisés au fur et à mesure mais une évaluation globale est souhaitée. L'évaluation du Docob ainsi que sa mise à jour se feront par le biais d'une démarche de concertation et en relation avec l'équipe du syndicat et ses partenaires.

Cette révision se fera via la méthodologie du guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels (Cahier technique n° 88). Cette méthode se base sur 5 étapes clés : Etat des lieux, Définition des enjeux, Définition des objectifs à long terme, Définition des objectifs opérationnels et programme d'actions, évaluation.

Le stage proposé porte sur la réalisation des deux premières étapes : Etat des lieux et définition des enjeux.

Missions / conditions d'exercice

Objectifs du stage

Le stage a pour objectifs :

- De faire l'état des lieux des contextes environnementaux et socio-économiques
- De définir les enjeux de conservation au regard des pressions existantes

Missions à réaliser

En binôme avec l'animateur du site Natura 2000, et les partenaires techniques, la/le stagiaire aura pour missions :

- Evaluation des actions réalisées entre 2009 et 2025 : Synthèse des informations existantes, bilan de la réalisation des actions, participation à la rédaction d'un rapport d'évaluation...
- Mise à jour de l'état des lieux : mise à jour des connaissances sur les enjeux socio-économiques et écologiques par des enquêtes bibliographiques (données bibliographiques et collecte des informations des bases de données disponibles) et du terrain (réalisation de relevés floristiques et phytosociologiques et mise à jour des cartographies d'habitats, collecte de données faunistiques durant la période optimale pour l'observation des espèces. Analyse de l'état de conservation des espèces et des habitats Identifier les besoins de compléments (en lien avec les structures techniques partenaires et l'animatrice du site Natura 2000)
- Définition des enjeux de conservation au regard de l'état des lieux et des pressions existantes

En complément de cette mission principale, la/le stagiaire participera à la vie de la structure. Des échanges réguliers auront lieu avec les partenaires techniques sur ce sujet pendant la période du stage.

Profils recherchés

- Master 1 ou 2 / Bac+4 ou Bac+5 en environnement, écologie, gestion de territoire, géographie.
- Connaissance naturalistes (flore, insectes, poissons principalement)
- Connaissance des méthodologies des plans de gestion d'espaces naturels protégés
- Compréhension des politiques publiques de préservation de la biodiversité, et en particulier autour de Natura 2000
- Maîtrise des outils géomatiques QGIS et bases de données.
- Autonomie et initiative.
- Rigueur scientifique, esprit de synthèse.
- Très bonnes capacités rédactionnelles (français).

- Compréhension écrite de l'anglais.
- Permis B obligatoire

Conditions d'accueil

- Durée de 6 mois (de mars à septembre)
- La/le stagiaire sera encadré(e) par le chef de projet zone humide/Natura 2000
- La/le stagiaire sera basé(e) au siège du SMAB à Aumale (76) avec des déplacements sur tout le bassin versant de la Bresle
- Véhicule de service fourni pour les phases de terrain.
- Moyens matériels : bureau et ordinateur, logiciels, accès internet, matériel technique de terrain.
- Stage indemnisé selon dispositions légales. Convention de stage obligatoire.

Candidature à adresser à : Herbert Decodts, Chef de projet Zone humide/Natura 2000, decodts@sma-bresle.fr, avant le 30 novembre 2025.